

Habilitation BS et/ou BE Manœuvre et/ou HE Manœuvre - Formation

 Initiale

 Intra

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour exécuter en sécurité des interventions de raccordement, de remplacement et/ou de manoeuvres simples
Obtenir son titre d'habilitation électriques

Compétences visées

- Connaître la réglementation, la norme et les habilitations
- Notions élémentaires d'électricité
- Connaître les risques liés à l'électricité
- Connaître les mesures de prévention des risques électriques
- Savoir exécuter des travaux de remplacement, de raccordement, et/ou de manoeuvres simples
- Savoir travailler en toute sécurité

PUBLIC

Personnel d'exploitation ou d'entretien "non électricien" appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 14 heures.

Nombre de participants de 10 à 12 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 36 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

BS : Avoir des connaissances en électricité (Test préalable à la formation)

BEmanœuvre : savoir identifier les matériels

Textes officiels

Art. R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du Travail, issus du décret n° 2010 _
1118 du 22 septembre 2010
NFC 18-550 du 3 octobre 2011

Programme détaillé

1- La réglementation et les habilitations

- Le code du travail
- Le champ d'application
- La norme NF C 18.510
- Les recueils UTE
- Les acteurs de prévention
- Les différentes opérations
- L'environnement de travail
- Les habilitations électriques
- Les acteurs dans le domaine électrique

2- Notions élémentaires d'électricité

- Le circuit électrique
- Les grandeurs de l'électricité
- Le courant continu et alternatif

3- Sensibilisation aux risques électriques

- Les statistiques des accidents d'origine électrique
- Les causes d'accident d'origine électrique
- Les effets du courant électrique
- Le comportement en cas d'accident électrique
- Le comportement en cas d'incendie d'origine électrique

4- La prévention des risques électriques

- La prévention par la réglementation
- La prévention par la normalisation
- La prévention par la protection des contacts directs
- La prévention par la protection des contacts indirects
- La prévention par l'utilisation d'outillage électrique adapté

5- Opérations dans l'environnement

- Généralités
- Les différentes zones et les distances de sécurité
- Les différents travaux
- Les conditions atmosphériques
- L'outillage électro-portatif
- Les équipements de protection individuelle
- Les interventions en BT

6- Appareillage électrique BT

- Les différents appareillages électriques BT
- Les fonction séparation, protection et commande

7- Travailler en toute sécurité

- Autorisation de travaux
- Lecture de la signalisation
- Rôle des acteurs dans le domaine électrique
- Principes et exemples de verrouillage

8- Application lors des travaux électriques

- Les instructions de sécurité
- La rédaction des documents
- La mise en sécurité d'un circuit
- Préparer et réaliser une intervention de remplacement ou de raccordement
- Les procédures d'intervention de niveau BS

9- Travaux pratiques et évaluation des connaissances

- Contrôle des processus mis en œuvre dans l'établissement
- Mise place d'exercices pratiques
- Mise en situation réelle des stagiaires
- Evaluations pratiques

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension) et dispositifs de condamnation.

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation adressée au signataire de la convention.

Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr

